

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **7 (1932-1933)**

Heft 18

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES
ÉTUDES DE LETTRES
LAUSANNE

SOMMAIRE

H.-L. MIÉVILLE, *Barrès et Rousseau.*
H. PERROCHON, *Vinet contre Rousseau ?*
CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ.
COMPTES RENDUS.
CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

Prix de ce numéro : 1 franc

LAUSANNE
IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
7, RUE DE GENÈVE, 7

—
1933

EXTRAIT DES STATUTS **de la société des Etudes de Lettres.**

ART. 3. L'association « Les Etudes de Lettres » a pour but de soutenir et d'encourager dans le canton de Vaud l'étude de toutes les sciences et disciplines qui figurent ou pourraient figurer au programme de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

ART. 4. Elle se propose notamment :

- a) de s'intéresser à l'activité de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne ;
 - b) de grouper et d'aider, dans la mesure de ses moyens, ceux qui s'intéressent ou se livrent aux études de lettres ;
 - c) de s'entremettre, le cas échéant, pour leur rendre plus accessibles les ressources de tout ordre que le canton leur offre déjà et de favoriser le développement de ces ressources ;
 - d) d'organiser des colloques entre les membres de l'association, ainsi que des conférences ;
 - e) de constituer une bibliothèque à l'usage de ses membres.
-

Tous les étudiants et anciens étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, ainsi que les professeurs de l'Université et les membres du Corps enseignant secondaire vaudois, peuvent faire partie de l'association sur leur simple demande.

Toute autre personne peut y entrer sur présentation de deux membres.

La finance d'entrée est actuellement fixée à 2 fr. et la cotisation annuelle à 5 fr.

Peuvent devenir *membres à vie*:

- a) les étudiants de la Faculté des Lettres qui versent, en une fois, une somme de 50 fr. ;
- b) les anciens étudiants de la Faculté des Lettres qui, dans les cinq ans après leur sortie de l'Université, versent en une fois une somme de 75 fr. ;
- c) les personnes qui versent, en une fois, une somme de 100 fr.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE
BEAUX-ARTS — CRITIQUE
ENCYCLOPÉDIES
COLLECTIONS TECHNIQUES

à la

Librairie Centrale et Universitaire

R. FREUDWEILER - SPIRO
5, rue Centrale, Lausanne

Abonne à tous les périodiques et revues.
Sa BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
de 15,000 volumes français, allemands et
anglais offre les dernières nouveautés
et les revues.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES
Service d'expédition exact et rapide.

**DERNIÈRES PUBLICATIONS
de la LIBRAIRIE CENTRALE:**

LA VIE ROMANTIQUE AU PAYS ROMAND
HENRI LE VERT
LA SUISSE QUI CHANTE
BOSSHARD HERMANJAT

Société suisse d'Assurance sur la Vie

Institution mutuelle **Bâle** Fondée en 1876

INTELLECTUELS

Avant de contracter une assurance sur la vie, mettez-vous en relations avec nous, sans engagement pour vous. Vous devez absolument connaître nos conditions loyales et insurpassées. Nous ne voulons pas seulement conclure des assurances ; nous voulons vous servir.

J. TERCIER

AGENT GÉNÉRAL

LAUSANNE

GRAND-PONT, 2

Bâtiment de l'Union des Banques Suisses

TÉLÉPHONE 26.199

**être bien vêtu, c'est se
distinguer sans se faire remarquer.**

**pour vous-même,
remettez donc ce soin à
un bon faiseur...**

K
ROCHER
Rue du Pont 7
Lausanne

tailleur 1^{er} ordre
confection, mesure

**assurera votre élégance
satisfera votre goût
comblera vos exigences**